

## **COMPTES ADP 2015** **BILAN ANTISOCIAL !!!**



### **Côté face**

Les actionnaires, dont le principal est l'Etat, vont être satisfaits des résultats d'ADP qui viennent d'être rendus publics.

Avec une croissance du trafic de 3% malgré la baisse liée aux attentats de fin d'année, ADP a largement augmenté son chiffre d'affaires. En conséquence, et suite à la mise en place de l'austérité visant à réduire ses charges, frais de personnel et achats, l'EBITDA (bénéfices avant impôts) augmente également de façon importante.

**Le résultat net est de 430 millions d'euros, contre 402 pour l'exercice 2014.**

Malgré ces excellents résultats, l'entreprise continue à reverser 60% de ce bénéfice aux actionnaires, soit 215 millions, alors que 50% aurait amplement suffi!

Chaque salarié a donc produit 37 941€ comme "cadeau" aux actionnaires, l'Etat se « goinfrant » 108 millions d'€ !

### **Côté pile**

En conséquence du Plan de Départs Volontaires (PDV), 280 postes ont disparu, et un départ sur deux ne sera pas remplacé d'ici à 2020, soit environ 500 postes qui devraient disparaître dans les 5 années à venir.

En 2015, 0% d'augmentation de salaire, et pour 2016, la proposition était de 0,4% au 1<sup>er</sup> juillet, jugée ridicule par l'ensemble des syndicats. Il est probable qu'en conséquence cela soit 0% pour 2016 même si la direction s'est engagée à rouvrir les négociations.

Mais on nous rétorque qu'il faut s'estimer heureux car la masse salariale a augmenté de 2,5% avec l'effet GVT, (échelons, ancienneté, promotions). Mais tout le monde n'en bénéficie pas, notamment ceux en bout de grille et au plafond de l'ancienneté, car la population est vieillissante, en raison du peu d'embauche de jeunes et de l'effet des réformes des retraites; sans parler de certains qui veulent et peuvent travailler jusqu'à 70 ans...

Mais à part tout cela la direction se vante d'avoir une politique sociale de qualité!

**Pour FO, même si la participation et l'intéressement vont augmenter grâce aux bons résultats financiers, ce bilan est totalement antisocial au regard des sous-effectifs dans de nombreux secteurs, de l'augmentation de la charge de travail et du gel des salaires.**

Paris le 16 février 2016.